



Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
 Vanessa Hucke - HYGIENE CONDITIONNEMENT OEUFs
 Service Diversification
 56 avenue Roger Salengro
 62051 St Laurent Blangy cedex

Mardi 6 octobre

Chambre d'Agriculture
 Salle Roussel
 56 avenue Roger Salengro
 à St Laurent Blangy

contact :

Vanessa Hucke - 03 62 61 42 33
vanessa.hucke@npdc.chambagri.fr

Aide au remplacement : le Service de Remplacement, une solution pour se former (réduction de 70€/jour et 105€ pour un JA).

La formation bénéficie d'un financement VIVEA.

Crédit d'impôt : tout chef d'exploitation ou associé exploitant au bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt : nbre d'heures de formation x SMIC avec limite de 40h (ex : 7h x 9,88 = 69,16€ de crédit d'impôt ou remboursés à un agriculteur non imposable).

Pour valider l'inscription un contrat sera envoyé par courrier aux participants avant leur entrée en formation. Ce contrat devra être présenté signé par le stagiaire dès le premier jour de la formation.

Il est impératif de renvoyer le bulletin d'inscription et le règlement par chèque avant le 14 septembre 2020.

Le nom des intervenants, des formateurs, dates et le lieu sont donnés à titre indicatif. Une attestation de fin de formation est remise aux participants à l'issue de la formation.



PROAGRI
 POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATION

**Maîtriser
 l'hygiène dans
 son centre de
 conditionnement
 d'oeufs**

**Mardi 6
 octobre 2020**

St Laurent Blangy

9h00 - 17h00



■ Objectifs

- ☒ Connaître les obligations sanitaires concernant les ateliers de conditionnement d'œufs
- ☒ Etre capable de mettre en place un plan d'hygiène dans un atelier de conditionnement d'œufs
- ☒ Etre capable de mettre en place un système documentaire découlant d'une analyse HACCP dans un atelier de conditionnement d'œufs

■ Public

- ☒ Agriculteurs ayant ou pour projet un atelier de conditionnement d'œufs

■ Tarif*

- ☒ **50 €** (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familial, jeune en parcours d'installation).
- ☒ **140€ les non cotisants VIVEA** (salariés agricole et autres statuts) Vous êtes salarié agricole? Une part des frais d'inscription peut être prise en charge par le FAFSEA.

■ Intervenant

- ☒ Noémie Boutillier et Sarah Duqueyroi, conseillères Diversification de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

*Prévoir un repas froid pour le midi



■ Programme

- ☒ **La réglementation sanitaire :**
 - Application de la réglementation dite « Paquet Hygiène »
- ☒ **Hygiène :**
 - Notions de bases relatives à l'hygiène microbiologique
 - Principes généraux d'organisation et de comportement à appliquer dans un atelier de conditionnement pour garantir l'hygiène : l'élevage, les locaux, le nettoyage, la désinfection
- ☒ **Initiation à la démarche HACCP :**
 - Elaboration des diagrammes de production
 - Identification des dangers
 - Mise en place des mesures préventives

Réponse impérative avant
le 14 septembre 2020

MAITRISER L'HYGIENE DANS SON CENTRE DE CONDITIONNEMENT D'OEUFs

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

N° SIRET :

Nom de jeune fille : Date et lieu de naissance :

Chef d'exploitation, conjoint collaborateur Salarié agricole Autre

Participera à la formation et joint un chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais

50€ les cotisants VIVEA 140€ pour les non cotisants VIVEA

signature

(NB: L'inscription ne peut se faire qu'au nom d'une personne physique. Si c'est le conjoint salarié du chef d'exploitation qui participe à la formation, l'inscription devra bien être faite au nom du conjoint, avec le montant de participation correspondant).